



## UNION Athlétique Châtelaineau

Matricule 383 - LBFA



### COTISATIONS 2021-2022

**3 essais gratuits toutes catégories confondues**

Documents officiels à remplir pour une **NOUVELLE DEMANDE D’AFFILIATION** :

Carte d’affiliation (pour un mineur d’âge, les parents doivent fournir leurs coordonnées et contresigner)

Document à compléter **PAR TOUS** :

L’attestation sur l’honneur (remplace le certificat médical du médecin traitant)

## TABLEAU DES COTISATIONS

**Attention** : La diminution de la cotisation en fonction de la date d’inscription n’est valable que pour la première affiliation en cours de saison

<u>2021/2022</u>	<u>A partir du 01/11/2021 jusqu’au 31/10/2022</u>	<u>Athlètes inscrits à la saison 2020/2021</u> *
<u>Kangourou</u> Né en 2016 et 2015	<b>110 €</b> (20 € remboursés si 4 compétitions)	<b>80 €</b> (20 € remboursés si 4 compétitions)
<u>Benjamin (2014-2013)</u> <u>Pupille (2012-2011)</u> <u>Minime (2010-2009)</u>	<b>145 €</b> (30 € remboursés si 8 compétitions)	<b>115 €</b> (30 € remboursés si 8 compétitions)
1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> membre de la famille <b>avec</b> dossard	<b>115 €</b>	<b>85 €</b>
1 <sup>er</sup> au 3 <sup>ème</sup> membre de la famille <b>sans</b> dossard	<b>90 €</b>	<b>60 €</b>
Section marche	<b>45 €</b>	<b>15 €</b>
4 <sup>ème</sup> membre de la famille <b>toutes disciplines confondues</b> <b>(pas de dossard)</b>	<b>25 €</b>	<b>25 €</b>
Dossard en cours de saison	<b>25 €</b>	<b>25 €</b>

**\* Les athlètes ayant droit à la réduction sont ceux en ordre de cotisation complète pour l’année 2020-2021 et dont la cotisation 2021-2022 a été payée pour le 1.11.2021**

## **On entend par famille les membres vivant sous le même toit**

### Payement :

- Il doit se faire sur le compte de l'ASBL BE88 1420 6309 0441 pour le [1.11.2021](#)
- 1 versement par athlète (s'il s'agit d'un enfant, mentionner le nom en communication)

Mutuelle : intervention de certaines mutuelles dans les cotisations. Le demande d'intervention doit être remise dans le bac « secrétaire »

### La cotisation comprend :

- La licence fédérale (dossard) pour ceux qui le désirent ;
- L'assurance ;
- L'utilisation des installations du club ;
- La mise à disposition d'un entraîneur ;
- Le droit d'inscription aux divers championnats L.B.F.A. et C.P.H.